



DESIGNATION D'UN GERANT DE LA CABANE DE LA PLAGE A USAGE DE BUVETTE ET RESTAURATION RAPIDE

DOSSIER DE CONSULTATION

OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

La Commune de ST JULIEN EN BORN procède à un appel à candidatures pour la désignation d'un(e) gérant(e) de la cabane de la plage à usage de buvette et restauration rapide.

L'exploitation de l'activité saisonnière (juin à septembre) sera liée à une convention d'occupation précaire d'une durée de 2 saisons estivales 2024 et 2025.

Le lieu d'exploitation est situé : 198 rue Hélène Dibos – CONTIS – 40170 ST JULIEN EN BORN

Les activités autorisées sont exclusivement :

- la vente de boissons non alcoolisées à consommer sur place
- la vente de boissons non alcoolisées à emporter
- la vente de sandwiches et de plats à emporter
- la restauration rapide.

Le montant de la location est fixé forfaitairement à **25 000,00 €** par saison.

Le dossier de consultation remis aux candidats est composé des pièces suivantes :

- Dossier de consultation
- Modèle de la convention d'occupation précaire

Le dossier de consultation est à retirer par courriel à l'adresse suivante : mairie@saint-julien-en-born.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- **Lettre de candidature** précisant si le candidat se présente seul ou en groupement ainsi que la nature du groupement et l'habilitation du mandataire par ses co-signataires.
- **Mémoire technique** détaillant les propositions du candidat **quant à la qualité globale de sa proposition, à sa capacité à fournir un service de qualité** :
 - Les prestations proposées à la clientèle
 - La dynamique recherchée en liaison avec la typologie des clients accueillis
 - Les dates d'ouverture et de fermeture (juin à septembre)
 - Les horaires d'ouverture en journée
 - Les services à la clientèle mis en œuvre en marge de l'activité principale
 - Les moyens matériels mis en œuvre
 - Les moyens humains
 - Les références détaillant une activité similaire
 - Les efforts concernant la protection de l'environnement et les économies d'énergie
- **Permis d'exploitation** au nom du candidat (formation obligatoire pour toute personne déclarant l'ouverture d'un débit de boissons à consommer sur place ou toute personne déclarant une ouverture d'établissement pourvue de la « petite licence restaurant »)
- **Références pour prestations similaires**
- **Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.**

EXAMEN DES CANDIDATURES ET CLASSEMENT

Les candidatures conformes et recevables seront examinées à partir des seuls renseignements et documents exigés, et feront l'objet d'un classement, suivant les critères pondérés suivants :

- **Dynamique du projet et du service rendu 40 %**
- **Moyens humains et matériels 30%**
- **Protection environnement 20 %**
- **Références et expériences similaires 10 %**

(Les notes seront attribuées comme suit : Documentation inexistante = 0 point ; Insuffisant ou documentation incomplète = 2 points ; Correct = 5 points ; Satisfaisant = 7 points ; Très satisfaisant = 10 points)

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre incomplète, inacceptable ou inappropriée sera éliminée.

CONDITION DE REMISE DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature seront envoyés sous plis recommandés avec accusé de réception postal ou déposés, contre récépissé, à l'adresse : **Mairie de ST JULIEN EN BORN - 55 place de la Mairie - 40170 ST JULIEN EN BORN**

portant les mentions suivantes : « *Appel à candidature – Gérance de la Cabane de la plage – NE PAS OUVRIR* ».

Jours et heures de remise des plis : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Date limite de réception des offres : **lundi 30 octobre 2023- 12 h 00**

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

Le pli précité doit contenir dans une seule enveloppe, les **Pièces de la candidature** dont la composition est définie dans le présent dossier de consultation.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire concernant cet appel à candidature, les candidats transmettront impérativement leur demande par mail à l'adresse suivante : mairie@saint-julien-en-born.fr

Protection des données des candidats

Les informations communiquées par les candidats ne seront pas utilisées à d'autres fins que la présente consultation.

Procédure de recours

Tribunal Administratif de PAU - 50 cours Liautey - 64010 PAU CEDEX

Tél. 05 59 84 94 40

Courriel : greffe.ta-pau@juradm.fr